

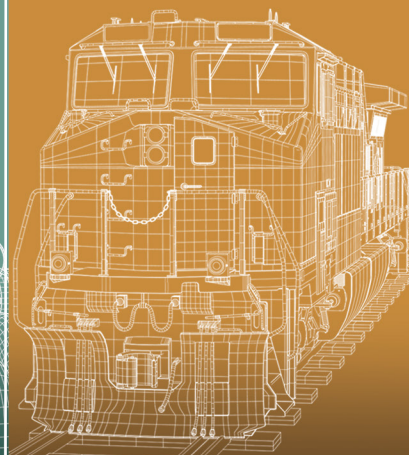
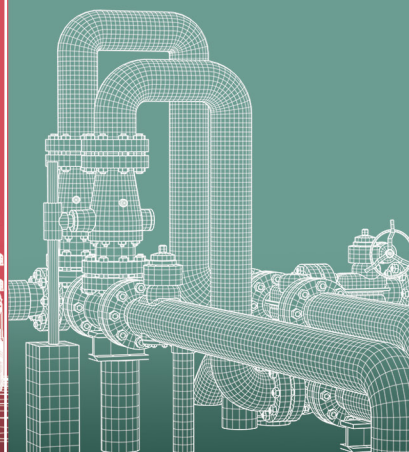
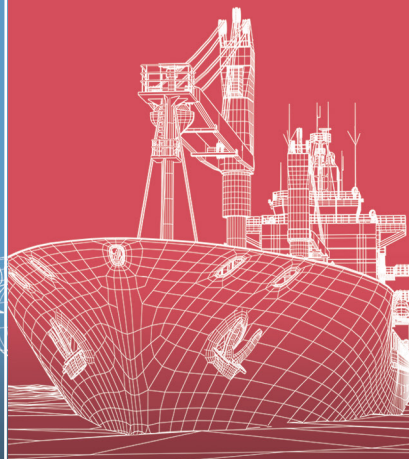


Bureau de la sécurité
des transports
du Canada

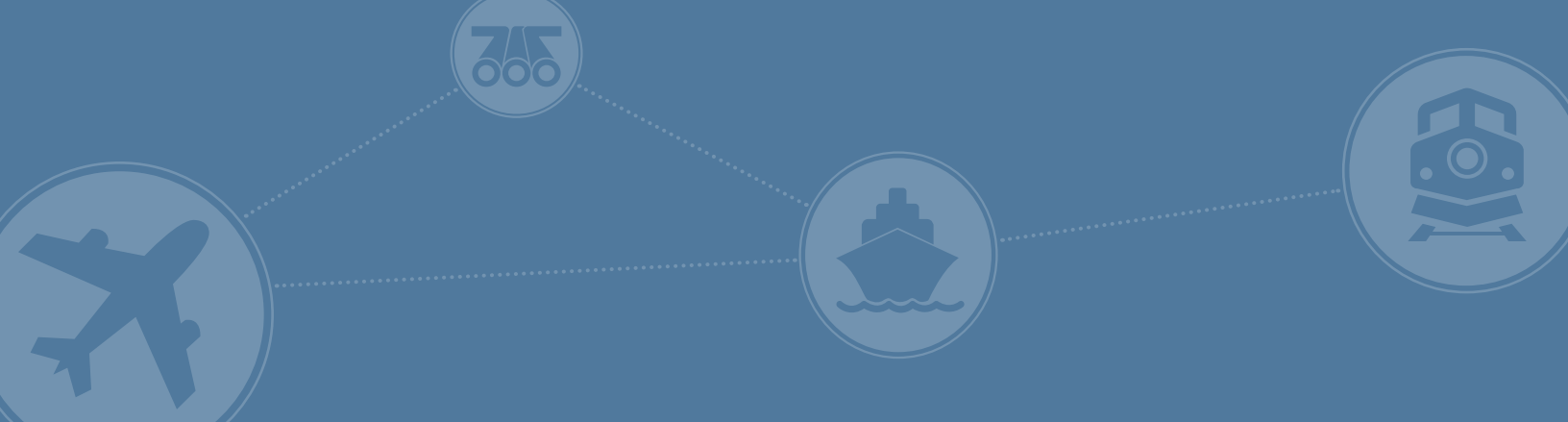
Transportation
Safety Board
of Canada

PLAN STRATÉGIQUE

de 2021-2022 à 2025-2026



BÂTIR UN AVENIR PLUS SÛR POUR LE CANADA



Bureau de la sécurité des transports du Canada

Place du Centre
200, promenade du Portage, 4e étage
Gatineau (Québec) K1A 1K8
819-994-3741
1-800-387-3557
www.bst.gc.ca

communications@bst-tsb.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée
par le Bureau de la sécurité des transports du Canada, 2021

Plan stratégique de 2021-2022 à 2025-2026 du
Bureau de la sécurité des transports du Canada

No de cat. TU4-16/2021F-PDF
ISBN 978-0-660-37094-1

Ce document est disponible sur le site Web du
Bureau de la sécurité des transports du Canada à l'adresse
www.bst.gc.ca

This document is also available in English.

Introduction



Le téléphone sonne au milieu de la nuit; un accident est survenu. Quelque part au Canada, des employés du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) se mettent à l'œuvre.



Depuis l'adoption il y a 30 ans de la *Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports*, il incombe au BST de se rendre sur les lieux des événements d'un océan à l'autre pour répondre à trois grandes questions : Que s'est-il passé? Pourquoi? Que faut-il faire pour empêcher qu'un tel événement ne se reproduise?



Lorsque nous décelons des lacunes en matière de sécurité, nous les rendons publiques et n'hésitons pas à formuler des recommandations pour que des changements soient apportés. L'objectif est toujours de rendre le système de transport canadien encore plus sûr.



Au BST, nous ne faisons pas que réagir; nous évoluons. Notre plan stratégique quinquennal nous permet d'anticiper les défis auxquels nous serons confrontés, puis de fixer des objectifs généraux pour les relever. Nous savons, par exemple, que dans notre société, le numérique prend de plus en plus de place, de plus en plus vite. C'est pour cette raison que deux de nos six objectifs stratégiques sont de « tirer parti des données pour orienter nos choix et nos décisions » et d'« adopter le numérique par défaut ». De plus, nous sommes conscients que, dans le monde actuel, chacun obtient de l'information d'un nombre incalculable de sources. Dans cette optique, notre message doit être clair et fort pour qu'il soit entendu, pour qu'il atteigne nos publics cibles et génère les résultats escomptés. Il est donc primordial d'« augmenter la portée de nos enquêtes » et de « produire des communications influentes ».

Cela dit, d'une certaine façon, notre travail pour promouvoir la sécurité des transports n'a pas changé du tout, et il continue de dépendre de l'attrait, du perfectionnement et du maintien en poste de « personnel compétent et qualifié » composé d'experts qui sont parmi les meilleurs dans leur domaine. La clé de cette démarche est de « favoriser l'inclusion et le respect en milieu de travail ainsi que la diversification de l'effectif » afin que la communauté du BST soit représentative de tout ce que le Canada a de meilleur à offrir.

Comme indiqué dans le présent plan stratégique, le BST entame sa quatrième décennie en toute confiance, et les Canadiens et Canadiennes de partout au pays peuvent être certains que notre organisme est assez solide et polyvalent pour relever les défis que nous réserve l'avenir.



Notre mandat

Le BST joue un rôle crucial au sein du système de transport canadien. Notre mandat assure aux Canadiens et aux Canadiennes qu'un organisme se charge de promouvoir la sécurité des transports :

- en procédant à des enquêtes indépendantes, y compris des enquêtes publiques au besoin, sur des événements de transport choisis, afin d'en dégager les causes et les facteurs contributifs;
- en constatant les lacunes en matière de sécurité mises en évidence par de tels événements;
- en faisant des recommandations afin d'éliminer ou de réduire ces lacunes;
- en publiant des rapports sur ses enquêtes et en présentant les conclusions qu'il en tire.

Le mandat du BST est régi par la *Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports* (La Loi sur le BCEATST) (<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-23.4/>).



Notre vision

Un organisme
d'enquête de
renommée mondiale
qui incite au
changement dans le
but de promouvoir
la sécurité des
transports.





Nos valeurs

En tant que fonctionnaires fédéraux, nous sommes guidés par les valeurs durables de la fonction publique, notamment le respect de la démocratie, le respect envers les personnes, l'intégrité, l'intendance et l'excellence. De plus, en tant qu'employés du BST, nous accordons une attention particulière à nos propres valeurs fondamentales, essentielles dans l'accomplissement de notre mandat.

Respect

Nous sommes déterminés à être inclusifs et nous veillons à traiter avec égard, courtoisie, discrétion et équité toutes les personnes et organisations.

Ouverture

Nous partageons et échangeons de façon active des renseignements pour promouvoir la sécurité des transports.

Sécurité

Nous maintenons une culture de la sécurité positive et proactive et nous en faisons la promotion.

Intégrité

Nos actions et nos décisions sont guidées par des principes d'honnêteté, de transparence, d'impartialité, de justesse et de responsabilité.

Excellence

Nous cultivons une équipe professionnelle compétente et hautement spécialisée, grâce au leadership, à l'innovation et à notre engagement d'améliorer continuellement la qualité de nos produits et services.



Nos objectifs stratégiques

Au cours des cinq prochaines années, le BST poursuivra son travail pour maintenir sa réputation en tant qu'organisme d'enquête de renommée mondiale qui incite au changement dans le but de promouvoir la sécurité des transports. Le BST concrétisera cette vision en étant guidé par les six objectifs stratégiques suivants :

- 1. Augmenter la portée de nos enquêtes**
- 2. Favoriser l'inclusion et le respect en milieu de travail ainsi que la diversification de l'effectif**
- 3. Employer du personnel compétent et hautement qualifié**
- 4. Tirer parti des données pour orienter nos choix et nos décisions**
- 5. Adopter le numérique par défaut**
- 6. Produire des communications influentes**

Ces six objectifs sont à la fois complémentaires et interdépendants. Ils orienteront nos actions et nos choix pour les années à venir. Ils orienteront également le changement et serviront de pierre angulaire alors que le BST évolue dans le secteur des transports, un secteur qui évolue rapidement, qui est diversifié sur le plan technologique et qui est axé sur les données.



1. Augmenter la portée de nos enquêtes

Nous améliorerons continuellement la façon dont nous menons les enquêtes et continuerons de fournir des résultats crédibles et transparents, en temps opportun, qui façonnent et influencent l'amélioration de la sécurité des transports au Canada et à l'étranger.

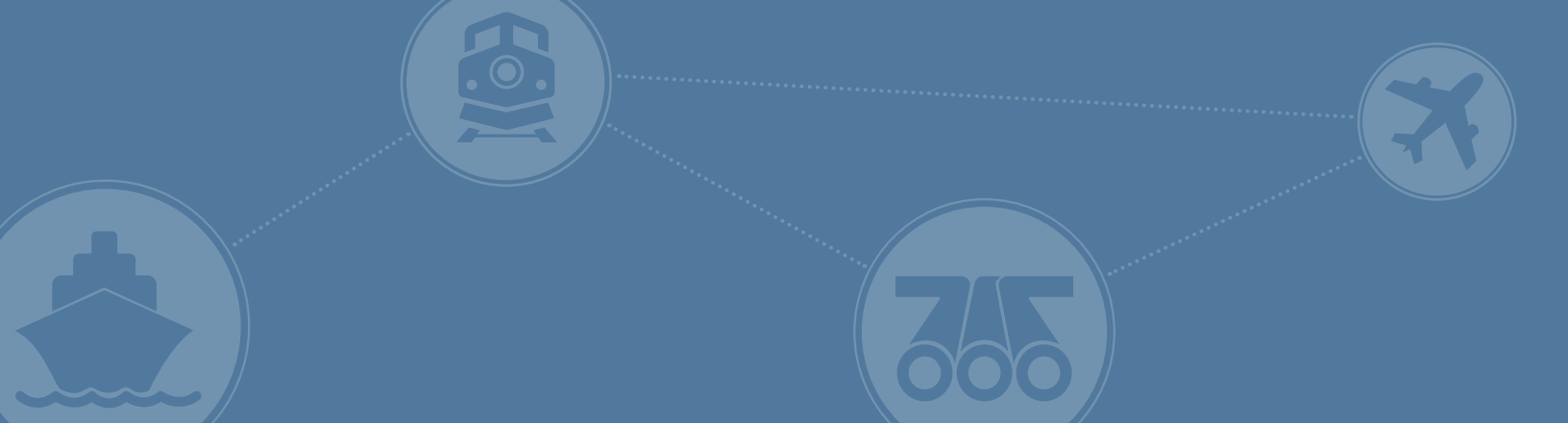
Pour ce faire, nous mettrons en œuvre cinq stratégies :

Maintien du haut niveau de qualité de nos enquêtes

Nous mettrons en œuvre un programme d'amélioration continue pour normaliser les pratiques exemplaires et mettre en œuvre les leçons retenues au moyen de formations, entre autres, dans le but d'optimiser notre méthode de travail. Dans le cadre de ce programme, nous établirons des indicateurs de qualité internes pour toutes nos enquêtes et en assurerons le suivi. Nous continuerons également de collaborer avec nos partenaires internationaux et à tirer des leçons de ces derniers, et de promouvoir la sécurité des transports au sein de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), de l'Organisation maritime internationale (OMI) et d'autres organisations multilatérales.

Optimisation du temps nécessaire pour achever les enquêtes et communiquer les résultats

Nous examinerons nos processus d'enquête afin d'accroître notre efficacité en éliminant les redondances et les goulots d'étranglement, en améliorant les outils et les techniques d'enquête et en tenant compte des commentaires des experts en la matière à l'interne et des intervenants à l'externe.



Utilisation optimale de la technologie

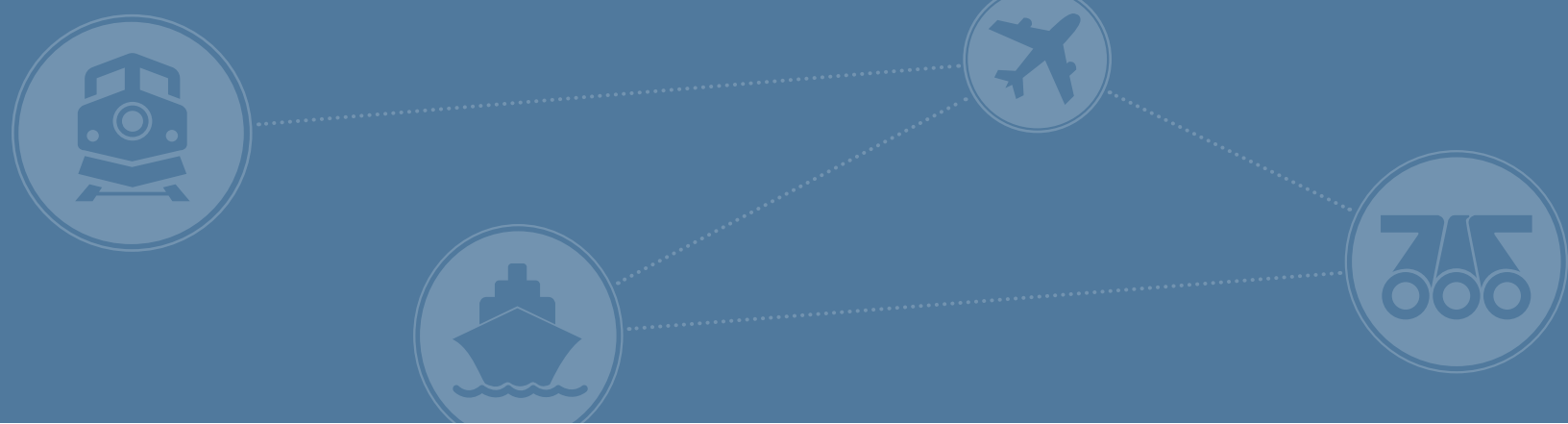
Nous examinerons et évaluerons continuellement les technologies existantes et émergentes que nous pourrions adopter dans le but de nous aider à mener nos enquêtes, et nous serons à l'affût des innovations dans le secteur des transports. Nous améliorerons également les outils existants et la collaboration avec les autres organismes fédéraux pour faciliter le travail de nos enquêteurs.

Modernisation de nos installations

Nous poursuivrons le travail en cours avec Laboratoires Canada et Services publics et Approvisionnement Canada afin de moderniser notre laboratoire et nos bureaux à l'administration centrale afin de fournir à nos employés un environnement de travail renouvelé et hautement fonctionnel qui favorise l'efficacité et l'efficacité, de même que la collaboration et l'innovation scientifiques et techniques.

Examen de la Loi sur le BCEATST et proposition de modifications

La Loi sur le BCEATST n'a pas fait l'objet d'un examen approfondi depuis la Commission d'examen Hyndman en 1994. Nous procéderons à l'examen de cette Loi en fonction des changements découlant des nouvelles décisions judiciaires et des nouvelles lois susceptibles d'avoir une incidence sur son application. Nous élaborerons une proposition détaillée pour la mise à jour de la Loi sur le BCEATST et présenterons cette dernière au gouvernement.



2. Favoriser l'inclusion et le respect en milieu de travail ainsi que la diversification de l'effectif

Nous favoriserons un milieu de travail respectueux, inclusif et sans harcèlement, ainsi que la diversification de l'effectif.

Pour ce faire, nous adopterons les trois stratégies suivantes :

Recrutement, maintien en poste et promotion d'un effectif diversifié

Nous cernerons et éliminerons les obstacles au recrutement, au maintien en poste et/ou à la promotion des membres de groupes désignés et augmenterons le nombre d'employés recrutés au sein des groupes désignés qui sont sous-représentés afin de nous doter d'un effectif représentatif.

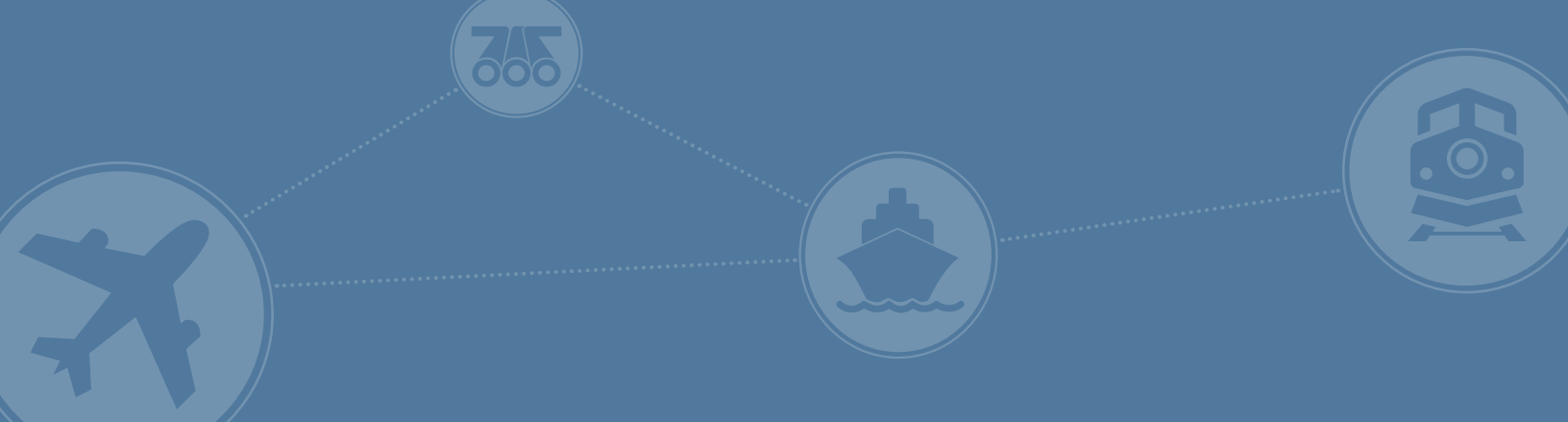
Création et maintien d'un milieu de travail respectueux où la diversité et l'inclusion sont valorisées

Nous veillerons à ce que tous nos employés reçoivent une formation sur la diversité et l'inclusion et nous améliorerons la culture organisationnelle. Nous veillerons également à ce que les obstacles soient définis, puis éliminés de manière proactive.

Mise en œuvre de notre stratégie en matière de santé mentale

Nous élaborerons et mettrons en œuvre les activités nécessaires pour atteindre les trois principaux objectifs¹ définis dans notre stratégie en matière de santé mentale et assurerons un suivi jusqu'à ce qu'ils soient atteints. La surveillance de la santé mentale en milieu de travail sera intégrée au programme de santé et de sécurité au travail du BST.

¹ Les trois principaux objectifs de notre stratégie en matière de santé mentale sont les suivants : favoriser une culture de respect, d'empathie et d'ouverture au travail et encourager tous les employés du BST à s'engager à réaliser cet objectif ainsi qu'à y participer activement; mettre en place des mécanismes pour atténuer les risques pour la santé mentale liés au travail et veiller à ce que le milieu de travail soit sain et sécuritaire sur le plan psychologique; et aider à accroître la résilience des employés du BST et à soutenir le rétablissement des employés à tous les niveaux qui ont des troubles de santé mentale.



3. Employer du personnel compétent et hautement qualifié

Nous mettrons l'accent sur le recrutement, le perfectionnement et le maintien en poste d'un effectif diversifié et au rendement élevé dont l'expérience collective permet d'éclairer nos pratiques et nos politiques.

Pour ce faire, nous mettrons en œuvre quatre stratégies :

Amélioration des occasions d'apprentissages

Nous veillerons à ce que nos employés aient des occasions continues d'acquérir, de maintenir et d'améliorer leurs compétences et leurs connaissances au moyen de formations externes et internes en faisant appel à une approche d'apprentissage mixte et en tirant parti de la technologie.

Partenariats avec d'autres organismes

Nous chercherons des occasions de collaborer avec des organismes des secteurs public et privé au moyen de partenariats, entre autres, pour améliorer les nouveaux programmes de formation, déterminer les nouveaux besoins en matière d'apprentissage, mener des recherches et favoriser l'échange de savoir.

Collaboration à l'échelle internationale

Nous échangerons avec d'autres organismes d'enquête sur les événements de transport à l'échelle internationale sur nos pratiques exemplaires. Nous ferons également en sorte que notre expertise ne bénéficie pas qu'aux enquêtes du BST.

Utilisation accrue des régimes de travail souples

Nous allons accroître le recours à des régimes de travail souples et diversifiés pour faciliter le recrutement et le maintien en poste au sein de notre organisation.



4. Tirer parti des données pour orienter nos choix et nos décisions

Nous gérons les données tout au long de leur cycle de vie en tant qu'actif organisationnel commun afin d'appuyer la prise de décisions fondée sur des données probantes, de répondre aux besoins et aux objectifs stratégiques de l'organisme et de favoriser la collaboration avec les intervenants.

Pour ce faire, nous adopterons les trois stratégies suivantes tirées de notre plan stratégique sur les données :

Amélioration de la gouvernance des données

Nous mettrons en place les exigences de saines gouvernance et gestion des données, fondées sur les pratiques exemplaires.

Amélioration de la qualité et de l'utilisation des données

Nous mettrons en œuvre diverses initiatives visant à améliorer la qualité des données afin d'en accroître l'exactitude, l'exhaustivité, le caractère opportun, l'uniformité, la validité, la facilité de recherche et la pertinence. Nous chercherons à tirer profit de la valeur des données que nous recueillons et auxquelles nous avons accès, de manière efficace, pour accroître la qualité de nos données et de nos produits d'information.

Amélioration de l'interopérabilité des données

Nous étudierons des options pour appuyer l'échange de données entre le BST et les intervenants externes au sein du gouvernement du Canada, des gouvernements provinciaux et territoriaux, et du secteur, afin de réaliser des gains d'efficacité et d'améliorer la circulation des données et de l'information.



5. Adopter le numérique par défaut

Nous continuerons de mettre à profit les outils et les processus numériques appropriés pour maximiser la productivité et l'efficacité, et pour donner aux employés les moyens de travailler plus facilement et efficacement, peu importe leur lieu de travail.

Pour ce faire, nous adopterons les deux stratégies suivantes :

Migration vers le nuage

Nous achèverons notre migration vers le nuage. Dans la mesure du possible, nous utiliserons des produits et services infonuagiques.

Utilisation optimale des technologies en milieu de travail

Nous continuerons d'utiliser pleinement et efficacement les outils et les systèmes disponibles. Nous gérerons tous nos dossiers électroniquement pour nous assurer d'accorder la priorité au numérique. Nos processus seront conçus pour tirer parti des pratiques exemplaires de l'industrie. Le cas échéant, nous utiliserons les outils, les processus et les systèmes communs du gouvernement. Nous améliorerons également la capacité de notre réseau afin que les employés puissent utiliser efficacement les technologies en milieu de travail, qu'ils travaillent dans nos bureaux ou à distance.



6. Produire des communications influentes

Nous continuerons d'adapter stratégiquement la manière dont l'information est préparée et diffusée de façon à cibler les médias, les intervenants et les agents de changement, et de sensibiliser le public au moyen des voies de communication traditionnelles, numériques et issues des nouveaux médias. Nous communiquerons de façon proactive à l'interne, à l'aide d'une variété d'outils interactifs, dans le but de fournir de l'information opportune aux employés.

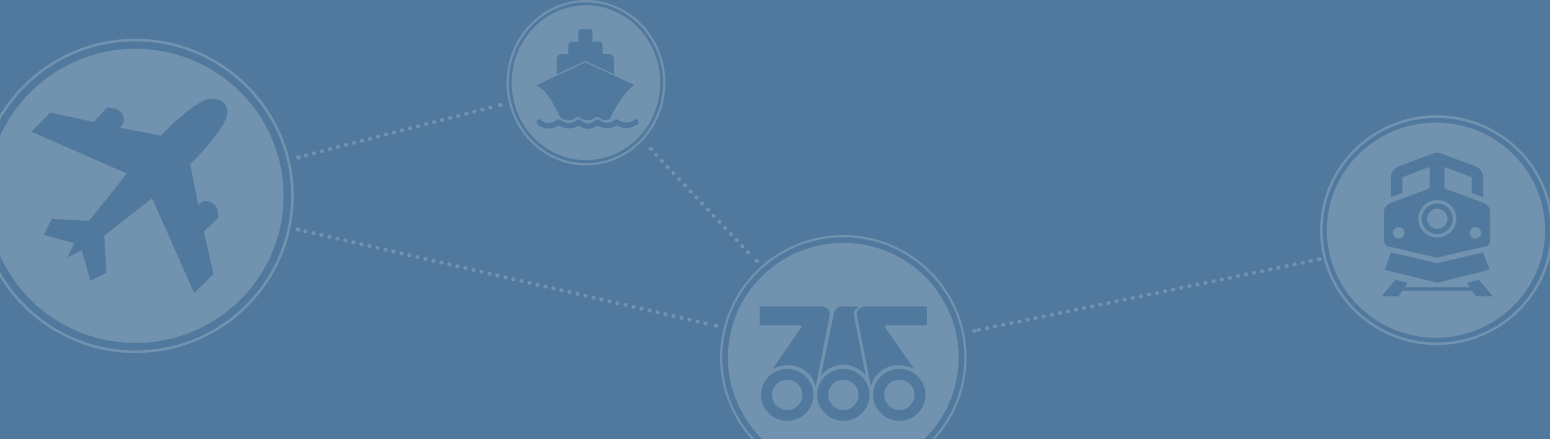
Pour ce faire, nous mettrons en œuvre quatre stratégies :

Communication ouverte pour assurer l'engagement des employés

En tant qu'organisme national, nous reconnaissons qu'une bonne communication à l'interne est essentielle afin que les employés soient engagés et bien informés. Nous chercherons de nouvelles façons d'assurer un dialogue ouvert et continu entre les employés et la haute direction, et nous étudierons de nouvelles méthodes pour tenir les employés au courant des priorités et des stratégies de l'organisme.

Utilisation optimale des plateformes de médias numériques dans nos communications

Nous serons plus présents sur les plateformes de médias sociaux en plus d'utiliser des formes de communication plus traditionnelles afin que nos publics puissent accéder à l'information dans leur format de prédilection.



Perfectionnement de nos communications sur la sécurité

Nous continuerons de communiquer nos messages sur la sécurité à ceux qui ont la responsabilité d'adopter des mesures pour gérer les risques dans le système de transport canadien, ainsi qu'à un public plus vaste. En reconnaissance du fait que les rapports d'enquête détaillés peuvent ne pas convenir à tous les publics, nous déterminerons des approches pour élargir la portée et l'accessibilité de nos messages sur la sécurité.

Mobilisation de nos intervenants

Nous mobiliserons de manière proactive nos intervenants nationaux et internationaux par l'entremise de plateformes de communications numériques afin de les informer de nos activités, de nos principaux enseignements en matière de sécurité et de nos priorités organisationnelles. Nous chercherons de nouvelles occasions de collaboration pour solliciter des commentaires sur les principaux enjeux de sécurité dans le secteur des transports au Canada. Nous continuerons à examiner et à améliorer nos stratégies de sensibilisation afin d'être en mesure de diffuser nos messages au moyen d'outils virtuels et d'accroître notre capacité d'influencer les principaux agents de changement, notamment en participant à des conférences sectorielles. Nous veillerons au renouvellement ponctuel de nos protocoles d'entente avec d'autres gouvernements, ministères et agences, tant au pays qu'à l'étranger.



Mesurer le succès

Le présent Plan stratégique orientera et définira les projets et les activités énoncés dans le plan ministériel et le plan d'activités annuels.

Notre cadre de gestion du rendement sera utilisé pour faire le suivi des résultats à mesure que nous mettons en œuvre nos objectifs stratégiques et notre vision. Les résultats à court et à long terme seront mesurés, et l'on en rendra compte annuellement dans le Rapport annuel au Parlement et dans le Rapport ministériel sur les résultats du BST.

